



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

CABINET
SERVICE DE LA STRATEGIE ET DE L'ANALYSE

ARRETE N° 2015163-0001

**Portant modification de la composition
de la commission régionale de la coopération intercommunale d'Ile-de-France**

**Le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,**

**Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-43 et L.5211-45 ;

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles précisant la composition et les attributions de la commission régionale de la coopération intercommunale ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Ile-de-France n°201413-006 du 1^{er} août 2014 fixant la composition de la commission régionale de la coopération intercommunale ;

Vu l'arrêté du préfet des Yvelines n°2015118-0002 du 28 avril 2015 portant modification de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale des Yvelines en formation restreinte ;

Vu l'arrêté de la préfète de Seine-et-Marne DRCL-BCCCL-2014 n°74 du 16 juillet 2014 fixant la liste des membres de la formation restreinte de la commission départementale de la coopération intercommunale de Seine-et-Marne ;

Vu l'arrêté du préfet de Seine-et-Marne 2015-DRCL-BCCCL-53 du 12 juin 2015 modifiant la liste des membres de la commission départementale de la coopération intercommunale de Seine-et-Marne en formation restreinte, pour les collèges des 5 communes les plus peuplées du département et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ;

Vu le courrier de la préfète de Seine-et-Marne du 18 juillet 2014 au Préfet de la région Ile-de-France, portant désignation des représentants du Conseil général de Seine-et-Marne et du Conseil régional dans la circonscription départementale devant siéger à la commission régionale de coopération intercommunale d'Ile-de-France ;

Vu le courrier du préfet de Seine-et-Marne du 12 juin 2015 au préfet de la région Ile-de-France, portant désignation du représentant du conseil départemental de Seine-et-Marne devant siéger à la commission régionale de la coopération intercommunale ;

Vu l'arrêté du préfet du Val d'Oise n°A15-207-SRCT du 7 mai 2015 portant modification de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale du Val d'Oise, en formation restreinte;

Vu l'arrêté du préfet de l'Essonne n°2014-pref/DRCL471 du 22 juillet 2014 fixant la liste nominative des membres élus de la commission départementale de la coopération intercommunale de l'Essonne en formation restreinte ;

Vu le procès-verbal de la commission départementale de la coopération intercommunale de l'Essonne du 7 juillet 2014, précisant la désignation des représentants du Conseil général de l'Essonne et du Conseil régional dans la circonscription départementale devant siéger à la commission régionale de coopération intercommunale d'Ile-de-France ;

Vu le procès-verbal de la commission départementale de la coopération intercommunale de l'Essonne du 19 mai 2015, précisant la désignation du représentant du Conseil départemental de l'Essonne départementale devant siéger à la commission régionale de coopération intercommunale d'Ile-de-France ;

Considérant que la commission régionale de la coopération intercommunale d'Ile-de-France est présidée par le représentant de l'Etat dans la région d'Ile-de-France et composée des représentants de l'Etat dans les départements de l'Essonne, de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines et des membres des commissions départementales de la coopération intercommunale des mêmes départements, réunies dans leur formation prévue au second alinéa de l'article L. 5211-45 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que siègent également au sein de la commission régionale de la coopération intercommunale, pour chacune de ces quatre commissions départementales de la coopération intercommunale, un représentant du conseil général, désigné parmi les membres mentionnés au 4° de l'article L. 5211-43 du même code, et un représentant du conseil régional, désigné parmi les membres mentionnés au 5° du même article L. 5211-43 ;

ARRETE :

ARTICLE 1er : la liste des membres de la commission régionale de la coopération intercommunale est arrêtée comme suit (répartition par collègue) :

1) Le représentant de l'Etat dans la région d'Ile-de-France, président :

Le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris

2) **Les représentants de l'Etat dans les départements de l'Essonne, de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines (4) :**

Le préfet de l'Essonne
Le préfet de Seine-et-Marne
Le préfet du Val d'Oise
Le préfet des Yvelines

3) **Les membres des commissions départementales de la coopération intercommunale des mêmes départements, réunies dans leur formation restreinte (71) :**

a) **Collège des représentants des communes (42) :**

Madame Catherine ALIQUOT-VIALAT, Maire de Saint-Pierre-du-Perray
Monsieur Jean-Pierre BECHTER, Maire de Corbeil-Essonnes
Monsieur Francis CHOUAT, Maire d'Évry
Monsieur Romain COLAS, Maire de Boussy-Saint-Antoine
Monsieur Guy CROSNIER, Maire de la Forêt-Sainte-Croix
Monsieur Vincent DELAHAYE, Maire de Massy
Monsieur Jean-Raymond HUGONET, Maire de Limours-en-Hurepoix
Monsieur Guy MALHERBE, Maire d'Épinay-sur-Orge
Monsieur Philippe RIO, Maire de Grigny
Monsieur Alexandre TOUZET, Maire de Saint-Yon
Monsieur Georges TRON, Maire de Draveil

Monsieur Yves ALBARELLO, Maire de Claye-Souilly
Monsieur Jean-Jacques BERNARD, Maire d'Esmans
Monsieur José DERVIN, Maire de la Trétoire
Monsieur Jacques DROUHIN, Maire de Flagy
Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire de Marchémoret
Monsieur Michel HOUEL, Conseiller municipal de Crécy-la-Chapelle
Madame Line MAGNE, Maire de Moissy-Cramayel
Monsieur Christian MARCHANDEAU, Maire d'Annet-sur-Marne
Monsieur Gérard MILLET, Maire de Melun
Monsieur Brice RABASTE, Maire de Chelles
Monsieur Daniel VACHEZ, Maire de Noisiel

Monsieur Jean-Pierre BLAZY, Maire de Gonesse
Monsieur Germain BUCHET, Maire de Saint-Witz
Monsieur Francis DELATTRE, Maire de Franconville
Monsieur Daniel FARGEOT, Maire d'Andilly
Monsieur Philippe GUEROULT, Maire de Nesles-la-Vallée
Monsieur Bruno MACÉ, Maire de Villiers-Adam
Monsieur Sébastien MEURANT, Maire de Saint-Leu-la-Forêt
Monsieur Hugues PORTELLI, Maire d'Ermont
Monsieur François PUPPONI, Maire de Sarcelles
Monsieur Michel VALLADE, Maire de Pierrelaye

Madame Caroline DOUCERAIN, Maire des Loges-en-Josas
Monsieur Denis FLAMANT, Maire de Chavenay

Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire de Magny les Hameaux
Monsieur Emmanuel LAMY, Maire de Saint Germain en Laye
Monsieur Olivier LEBRUN, Maire de Viroflay
Madame Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville
Monsieur Marc ROBERT, Maire de Rambouillet
Monsieur Pierre SOUIN, Maire de Marcq
Monsieur Jean-Marie TÉTART, Maire de Houdan
Monsieur Michel VIALAY, Maire de Mantes-la-Jolie

b) Collège des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (22) :

Monsieur Michel BOURNAT, Président de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay
Monsieur Nicolas DUPONT-AIGNAN, Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres
Monsieur François DUROVRAY, Président de la Communauté d'agglomération Sénart Val-de-Seine
Monsieur Olivier LEONHARDT, Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge
Monsieur Robin REDA, Président de la Communauté d'agglomération les Portes de l'Essonne
Monsieur Laurent SAUERBACH, Président de la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne

Madame Anne CHAIN-LARCHÉ, Présidente de la Communauté de communes de la Brie des Morins
Monsieur Christian CIBIER, Président de la Communauté de communes La Brie Centrale
Monsieur Jean-François ONETO, Président de la Communauté de communes Portes Briardes entre Villes et Forêts
Monsieur Paul MIGUEL, Président de la Communauté d'agglomération Marne la Vallée/val Maubuée
Madame Mireille MUNCH, Présidente de la Communauté de communes de la Brie Boisée
Monsieur Bernard RIGAULT, Président de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Monsieur Yannick BOEDEC, Président de la Communauté d'Agglomération Le Parisis
Monsieur Luc STREHAIANO, Président de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency
Monsieur Patrick RENAUD, Président de la Communauté d'agglomération de Roissy Porte de France
Monsieur Didier VAILLANT, Président de la Communauté d'agglomération de Val de France
Monsieur Alain RICHARD, Membre du bureau de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Monsieur Michel LAUGIER, Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en - Yvelines
Monsieur François de MAZIERES, Président de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
Monsieur Pierre FOND, Président de la Communauté de communes de Boucle de la Seine
Monsieur Philippe TAUTOU, Président de la Communauté d'agglomération des Deux Rives de la Seine
Monsieur François GARAY, Président de la Communauté d'agglomération de Seine-et-Vexin

c) Collège des représentants des syndicats mixtes et des syndicats de communes (7)

Monsieur Laurent BETEILLE, Vice-Président du Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE)
Monsieur Xavier DUGOIN, Président du Syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets d'ordures ménagères (Siredom)

Monsieur Jean-Claude GENIES, Président du Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de Marne Nord

Monsieur Pierre YVROUD, Président syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne

Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT, Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains

Monsieur Philippe SUEUR, Vice-Président du Syndicat intercommunal en vue de l'agrandissement et de la gestion du Stade de Deuil-la-Barre

Monsieur Guy PELISSIER, Président du Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Énergie (SIDOMPE)

4) Collège des représentants des conseils départementaux des quatre mêmes départements, désignés parmi les membres des commissions départementales de la coopération intercommunale de ces départements (4) :

Madame Aurélie GROS, Conseillère départementale de l'Essonne

Monsieur Jean-Jacques BARBAUX, Président du Conseil départemental de la Seine-et-Marne

Monsieur Arnaud BAZIN, Président du Conseil départemental du Val-d'Oise

Monsieur Pierre BEDIER, Président du Conseil départemental des Yvelines

5) Collège des représentants du conseil régional, désignés parmi les membres des commissions départementales de la coopération intercommunale des quatre mêmes départements (4) :

Monsieur Hicham AFFANE, Conseiller régional d'Ile-de-France

Monsieur Thibaud GUILLEMET, Conseiller régional d'Ile-de-France

Monsieur Guillaume VUILLETET, Conseiller régional d'Ile-de-France

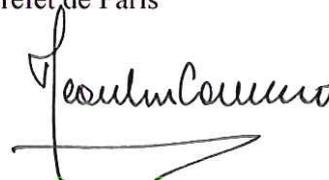
Monsieur Jean MALLET, Conseiller régional d'Ile-de-France

ARTICLE 2 : Le mandat des membres de la commission régionale de la coopération intercommunale d'Ile-de-France, mentionnés aux 3) à 5) de l'article 1^{er} du présent arrêté, cesse à l'occasion du renouvellement des fonctions au titre desquelles ils ont été désignés.

ARTICLE 3 : Le Préfet, secrétaire général pour les affaires régionales, et le sous-préfet, directeur du cabinet du Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet www.ile-de-france.gouv.fr.

A Paris, le 12 juin 2015

Le préfet de la région Ile-de-France,
Préfet de Paris



Jean-François CARENCIO